

03 SEPT 2025

N° 1729 /CRTTA

## AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### "Sensibilisation de la population à l'énergie et au climat par les Organisations de la Société Civile"

#### -Dans le cadre du projet « SLEC »-

Dans le cadre du projet SLEC « Service Local Energie Climat : outil de transition énergétique et climatique au service du développement urbain intégré », Le Conseil Régional de TTAH lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la sélection d'associations, coopératives et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de l'activité relative aux « Initiatives pilotes thématiques et actions d'éducation et de sensibilisation de la population à l'énergie et au climat ».

Cette initiative s'inscrit dans le déploiement des huit Services Locaux Énergie Climat (SLEC) dans 8 provinces et préfectures de la région Tanger- Tétouan- AL Hoceima. Les OSC sont appelées à proposer des projets visant à sensibiliser et éduquer la population sur les enjeux énergétiques et climatiques, à produire des outils et des méthodologies, et à mener toute autre action pertinente en lien avec les priorités territoriaux des huit communes pilotes SLEC (Tanger, Tétouan, M'diq, Ksar El Kébir, Ouazzane, Al Hoceima, Melloussa et Chefchaouen).

### Objectifs de l'AMI

Soutenir huit projets de sensibilisation de la population (1 projet par commune SLEC : Tanger, Tétouan, M'diq, Ksar El Kébir, Ouazzane, Al Hoceima, Melloussa et Chefchaouen) sur l'énergie, le climat et/ou l'environnement en général, visant particulièrement à :

- **Informers les citoyens** sur les enjeux des changements climatiques, la précarité énergétique et les solutions locales adoptées (cas des SLEC).
- **Promouvoir les comportements éco-responsables**, comme l'efficacité énergétique, la réduction des déchets ou l'usage des énergies renouvelables.
- **Renforcer la résilience des communautés locales** face aux risques climatiques (stress hydrique, catastrophes naturelles, etc.).





N° ...../CRTTA

## Bénéficiaires cibles des projets

- Populations locales,
- Jeunes, élèves, étudiants,
- Femmes et groupes vulnérables,
- Professionnels ou acteurs locaux (agriculteurs, artisans, etc.).

## Eligibilité

Peuvent candidater les OSC disposant d'un siège ou d'une présence active dans l'une des 8 provinces et préfectures de la Région TTA :

- Les associations légalement constituées,
- Les coopératives ou groupements à but non lucratif,
- Les structures de l'ESS,
- En individuel ou en consortium.

## Modalités de financement

- Montant maximum par projet : jusqu'à 100 000 dirhams TTC.
- Durée d'exécution : maximum 2 mois.
- Les huit projets sélectionnés seront exécutés par le Conseil de la Région Tanger- Tétouan- Al Hoceima (les marchés ou bons de commandes y afférents seront lancés par le conseil) pour le compte de l'organisation retenue.

## Constitution du dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

1. Lettre de motivation : Présentation de l'organisation, ses valeurs et son engagement pour l'énergie et le climat, et les raisons de participation au projet SLEC.
2. Présentation de l'OSC : Documents administratifs complets, Zone géographique d'intervention, historique, missions, domaines d'intervention, ainsi que les projets réalisés en lien avec l'environnement, le climat ou la sensibilisation citoyenne.





جمعة الحسنة - تطلون - الحسمة

+٢١٢٥٣٩٣٧٣١٢٥ - +٢١٢٥٣٩٣٧٣١٢٥ - ١١٤٥٤٤٤٤

RÉGION TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA

N° ...../CRTTA

3. Capacités techniques et humaines pour la réalisation du projet : Équipe dédiée au projet (CV ou profils des intervenants) ainsi que la lettre d'engagement des ressources humaines dédiés par l'association à la bonne exécution du projet en question. Moyens logistiques et matériels disponibles, et partenariats existants avec des collectivités ou d'autres OSC.

4. Proposition du projet de sensibilisation : Description des actions envisagées (ateliers, campagnes, formations, etc), publics ciblés (jeunes, femmes, agriculteurs, etc.), objectifs, activités, durée et calendrier détaillé, couts estimés, termes de référence pour l'exécution des activités prévues par le CRTTA et indicateurs de suivi et de résultats.

5. Engagement formel : Déclaration sur l'honneur de disponibilité de l'association et de la bonne exécution du projet candidaté, ainsi que de respect des objectifs de l'Appel à manifestation d'intérêt et accord pour collaborer avec les communes SLEC.

## Procédure de sélection

Il est à noter que toute organisation souhaitant participer au présent AMI pourra soumettre un ou plusieurs projets, pour une ou plusieurs des huit communes SLEC.

- Évaluation sur la base de la qualité du projet, sa pertinence locale, la capacité de l'organisation, et la cohérence budgétaire.
- 1 projet sera sélectionnée par commune SLEC.
- Seuls les dossiers complets et soumis dans les délais seront pris en compte.

## Délai et dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 15/09/2025 à 16h :

- Par email à : [imanzerrad@crtta.ma](mailto:imanzerrad@crtta.ma) et [b.hanae@crtta.ma](mailto:b.hanae@crtta.ma)
- OU déposés physiquement au siège du Conseil de la Région Tanger- Tétouan- Al Hoceima sis à Rue des Amoureux, BP 1292 Tanger.

Le Président du Conseil de la Région  
Tanger - Tétouan - Al Hoceima

Signé: OMAR MORO

